

CASSIS

4 SAISONS

20

21



janvier 2021



Mesdames et messieurs,
Chers amis Cassidens,

En célébrant la fin de l'année 2019, le 31 décembre au soir, nous étions bien loin de nous douter que l'année qui suivrait nous plongerait dans une sorte d'interminable stupeur.

De mauvaise surprise en mauvaise surprise, nous avons avancé, souvent dans le brouillard, dans cette année hors normes.

A Cassis, avec mon équipe, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour aider chacun au mieux.

Pour pallier les défaillances de l'Etat, nous avons distribué des masques, mis en place des centres de dépistage à la Réserve Communale de Sécurité Civile, soutenu les plus fragiles.

Nous nous sommes battus, parfois avec succès, et toujours avec persévérance, pour nos commerçants, nos hôtels, nos restaurants, nos cafés, nos acteurs économiques, notre Casino Barrière.

Côté travaux, nous avons avancé, malgré le contexte. Nous avons achevé le Château de Port Miou, véritable bijou dans l'écrin de la calanque. La zone artisanale, enfin terminée, est une très belle réussite. Nous avons entrepris la rénovation du quartier Jules Ferry, le dragage du Port qui en avait bien besoin, les travaux sur le patrimoine de Cassis en rénovant nos fontaines si chères à nos cœurs.

Nous avons mis les bouchées doubles sur la protection de l'environnement, avec des opérations de nettoyage inédites et des actions ciblées.

Côté loisirs, nous avons tout tenté pour maintenir certaines manifestations, qu'elles soient culturelles ou sportives, nous nous sommes adaptés, comme tout le monde, avons soutenu notre centre culturel et nos associations sportives au mieux.

Pour nos enfants et nos séniors, nous avons mis en place des protocoles sanitaires stricts dans nos structures municipales, et apporté toute l'aide nécessaire aux familles.

Enfin, en matière de sécurité, nous avons modernisé notre installation de vidéo-protection, en ajoutant plus de 100 caméras aux 92 existantes, installé des bornes d'alerte et des projecteurs de sons, pour pouvoir diffuser des messages à la population.

Pour 2021, nous avons de beaux projets, que je vous laisse découvrir au fil des pages de ce «4 saisons», avec des témoignages instructifs de Cassidens engagés pour leur village.

Ce que nous espérons avant tout pour l'année à venir, c'est pouvoir retrouver très vite tout ce qui fait notre belle vie à Cassis, nos cafés, nos restaurants, notre cinéma, de la vie dans nos ruelles et sur le port, bref notre vie d'antan !

Nous espérons pouvoir organiser de nouveau toutes les belles manifestations culturelles et sportives qui font l'authenticité et l'âme de notre village !

Nous voulons retrouver notre vie cassidaine !

Quant à moi je continuerai, avec mon équipe, à me démenier pour Cassis et les Cassidens, et à tenir les engagements pris, pour que le cœur de notre village batte aux 4 saisons, pour que nous conservions notre qualité de vie exceptionnelle !

Tous ensemble, continuons à servir Cassis !



PAGE 4 - 5 : ENVIRONNEMENT

PAGE 6 - 7 : PORT

PAGE 8 - 9 : PORT MIOU

PAGE 10 - 11 : HABITAT

PAGE 12 - 15 : ÉCONOMIE

PAGE 16 - 17 : TOURISME

PAGE 18 - 21 : CULTURE/ANIMATIONS/PATRIMOINE

PAGE 22 - 23 : SPORTS/LOISIRS

PAGE 24 - 25 : ÉDUCATION/ENFANCE/PETITE ENFANCE

PAGE 26 - 27 : SOLIDARITÉ

PAGE 28 - 29 : SÉCURITÉ/SÛRETÉ

PAGE 30 - 32 : TRAVAUX/VIE DE LA MAIRIE

PAGE 33 - 34 : ÉTAT CIVIL



SOMMAIRE

CASSIS, VILLAGE EXEMPLAIRE DANS LA GESTION DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Comme chaque année, depuis 2009, la ville de Cassis a obtenu le pavillon bleu des plages et des ports et la certification de ses eaux de baignade.

La ville poursuit plus que jamais son action au quotidien pour la propreté de ses eaux avec des analyses quotidiennes pendant la saison estivale.

Cette année encore nos 4 sites de baignade ont été classés en qualité «excellente» par l'Agence Régionale de la Santé.

En 2020, dans le cadre du Programme «Zéro Déchet», la commune a installé des cendriers ludiques pour favoriser le dépôt des mégots aux abords des plages de la Grande Mer et du Bestouan.

L'ensemble des mégots récoltés (50 litres) a été revalorisé avec l'aide de l'association Recyclop. Cette solution environnementale s'étendra en 2021 à l'ensemble des commerçants. Les élus concernés se rapprocheront d'eux pour leur proposer des solutions adaptées.



Le projet de «Re Use», réutilisation des eaux usées et filtrées de la station d'épuration, se poursuit.

En effet, l'amélioration du traitement des eaux usées est indispensable pour constituer des réserves d'eau notamment pour l'irrigation (agriculture et espaces verts municipaux).

Les diagnostics auprès des vigneron et de la SEM sont achevés et laissent place aux études techniques et financières lancées par la Métropole afin de définir la faisabilité du projet.

Le traitement par filtres UV sera mis en place après ces études.

Il permettra de perfectionner la destruction des bactéries et l'abattement des micropolluants.



NOUVEAUTÉ : L'ÉVÈNEMENT «CLEAN MY CASSIS»

Le 12 septembre dernier, l'association «Clean my Calanques», le vidéaste JC Pieri, le photographe Evan De Sousa ont organisé une journée de nettoyage de Cassis avec le soutien sans faille de la Ville de Cassis.

En raison de l'épidémie de Covid-19, il était impossible de rassembler tous les bénévoles au même endroit... nous nous sommes donc adaptés en mettant en place 6 pôles de nettoyage.

La ville de Cassis a ainsi permis de simplifier la gestion en offrant le stationnement sur la voirie ainsi que l'accès à certains parkings !

De nombreux commerçants se sont impliqués dans ce nettoyage, au travers de dons & collations mais également en mettant la main à la tâche !

RÉSULTAT : PLUS DE 250 PERSONNES MOBILISÉES POUR PLUS DE 15 M³ DE DÉCHETS RAMASSÉS EN 4 HEURES !

POUBELLES COMPACTES SOLAIRES

La commune en a installé 3 en 2020 (jardin public, angle Victor Hugo-Port et Square Savon) et continuera à en installer sur les sites adaptés.



SENTIER ÉDUCATIF DU MUSSUGUET

Il a été totalement rénové par les enfants du conseil Municipal des Jeunes en partenariat avec l'ONF, l'association des Drailles de la Mémoire et l'association des rivières mystérieuses.

POURSUITE DES ÉTUDES POUR LA CRÉATION D'UN JARDIN POTAGER PARTAGÉ ET COLLABORATIF DE 1 000 M² AVENUE DE BELSUNCE

PLAN DE RELANCE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'objectif : encourager la rénovation thermique en diminuant les dépenses énergétiques des foyers.

La commune a sollicité la Métropole afin qu'une équipe opérationnelle puisse être missionnée une fois par mois pour renseigner les propriétaires souhaitant bénéficier de ce dispositif et les aider à monter leur dossier.

TOUJOURS PLUS DE BIODIVERSITÉ POUR CASSIS !

Avec ses espaces verts, ronds-points et jardins, Cassis offre de nombreux écrins pour la biodiversité.

Un des objectifs environnementaux de la municipalité est d'augmenter cette biodiversité en offrant des habitats pour les insectes dans l'ensemble des espaces fleuris, comme l'espace vert des Hauts-Cépages, le jardin de l'avenue Monseigneur de Belsunce, le parc Régis Vidal, le jardin public et sur tous les fleurissements des ronds-points...

Ce projet s'inscrit également dans la politique de développement durable de la ville. En effet, les différents habitats (hôtel à insectes, ruches, nids d'oiseaux) sont réalisés dans les ateliers de la ville, avec des matériaux de récupérations, par le Service des Espaces Publics et Cadre de Vie.



DRAGAGE DU PORT... POUR UN MEILLEUR ACCUEIL

DES BATEAUX ET DES VIEUX GRÈEMENTS



La municipalité a fortement insisté auprès du Conseil départemental pour faire réaliser le dragage d'entretien du port de Cassis. En effet, il était devenu indispensable pour assurer l'accueil et la sécurité des plaisanciers et des professionnels de la navigation. Plusieurs scénarios ont été envisagés, un choix a été arrêté après plusieurs études de faisabilité. Il s'agit d'un programme de plusieurs phases nécessaires à la réalisation totale du dragage : 3 campagnes d'environ 5 000 m³. Pour Madame le Maire, il était très important que le chantier réponde aux attentes, tout en prenant en compte les contraintes du site et en assurant la protection de l'environnement.

POURQUOI CE DRAGAGE ?

- ◇ Les substances transportées par le réseau pluvial se déversent dans le port et s'accumulent sur le fond, ce qui engendre une gêne pour la navigation et l'amarrage. Les relevés montrent une augmentation de la hauteur du fond de 10 cm en moyenne en 4 ans.
- ◇ Le dernier vrai dragage du port a été réalisé en 1960. Depuis, d'autres opérations ont été réalisées mais il s'agissait uniquement de retraits de vase.
- ◇ Dans l'urgence de maintenir de bonnes conditions de sécurité et d'exploitation du port et afin de maintenir l'accès à l'aire de carénage, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a décidé d'entreprendre le dragage des sédiments afin de retrouver des tirants d'eau adaptés au gabarit des bateaux.



PROGRAMME DES TRAVAUX (HIVER 2020-2021) :

- Dragage des matériaux par voie hydraulique.
Le volume à extraire est de 5170 m³, sur une zone de 4700 m².
L'épaisseur moyenne de dragage variera de 0,65m à 1,54 m.
- Prétraitement des sédiments, in situ, par déshydratation.
Avant transport des matériaux en filière d'élimination, les sédiments seront déshydratés sur une aire dédiée (parking du Bestouan), afin de les rendre pelletables et diminuer leur densité.
- Évacuation des sédiments déshydratés.
A l'issue de la phase de déshydratation, ces sédiments seront transportés en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), un centre d'enfouissement.

MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Le projet vise à rendre sa fonctionnalité au port de Cassis tout en assurant la sécurité et la préservation des enjeux environnementaux du site comme de ses abords.

Pour ce faire, mise en place des mesures spécifiques suivantes :

- Prescriptions particulières propres au milieu naturel allant au-delà de la réglementation environnementale (coordination environnementale permanente, respect des périodes écologiques)
- Confinement de la zone de dragage à l'aide d'un double rideau anti-turbidité afin d'éviter toute diffusion d'éventuels polluants
- Décantation sans aucun rejet des eaux dans le milieu naturel et strict respect des seuils de concentrations maximales de rejet dans le port
- Évitement de la zone de l'herbier de posidonie et respect des distances de sécurité aux abords des grandes nacres pour l'ancrage des conduites
- Contrôle météorologique permanent (terre et mer) pour prévenir tout événement climatique majeur (port, parking du Bestouan)
- Limitation du bruit généré et remise en état du port et du parking du Bestouan après l'opération

QUID POUR LES BATEAUX ?

- Le Port de Cassis accueille actuellement plus de 400 bateaux (360 de plaisance et une cinquantaine dédiée au commerce et à la pêche). Le nombre de place restera inchangé.
- Ce dragage permettra d'accueillir des bateaux en passager, avec un plus grand tirant d'eau (La profondeur du port ira de - 1,80 m jusqu'à - 6m au plus profond). La côte réalisée lors de ce chantier ne descendra pas en dessous de celle du dernier dragage complet de 1960.
- Cela permettra également de recevoir des voiliers classiques qui nécessitent une profondeur plus importante pour les manœuvres de quai. Ainsi, les régates comme «Les voiles de Cassis» pourront recevoir de plus gros gréements et de nouvelles régates pourront être accueillies à Cassis.



CASSIS, PREMIÈRE VILLE DE MÉDITERRANÉE À SE DOTER DE 2 EMBARCATIONS INÉDITES, ZÉRO ÉMISSION, ZÉRO VAGUE ET ZÉRO BRUIT !

Ces beach bubbles fonctionnant à l'hydrogène ont rejoint la flotte de JCF Boat.

Pour l'heure, les modèles choisis optent pour le transport de 4 personnes et serviront pour des balades dans le parc national des calanques ! Première expérimentation donc, avant l'arrivée de modèles plus gros d'ici peu !



PORT MIOU, CALANQUE AUTHENTIQUE ET MODERNE, RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

UN CHÂTEAU TOUT NEUF !

Le Château de Port Miou, propriété de la ville suite à une procédure d'expropriation qui s'est terminée en 2008, nécessitait d'importants travaux de restauration.

La Ville de Cassis a entrepris de faire réaliser la plus importante partie des travaux en marché d'insertion, avec des prestations d'encadrement technique et d'accompagnement à l'emploi, dans le cadre d'activités d'utilité sociale, axées sur la mise en valeur et la restauration de l'ouvrage situé à l'intérieur d'un espace naturel sensible.

La réalisation de ces activités a été confiée à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociales et professionnelles.

La ville s'est donc associée avec Actavista et la fondation du patrimoine pour entreprendre ces travaux. Le projet de travaux était prévu sur 3 ans et s'est décomposé en 3 cycles.

Il y a un peu plus de deux ans, en mai 2018, nous avons inauguré le premier cycle, et suite à cette inauguration qui a dû faire beaucoup de bruit grâce à la fondation du patrimoine, Madame le Maire a été invitée à l'Élysée par le Président de la République à une réception en l'honneur des personnalités engagées pour le Patrimoine.

Emmanuel Macron avait en effet confié une mission -d'ores et déjà reconduite- «Patrimoine en Péril» à Stéphane Bern devant conduire au recensement des monuments du patrimoine local en péril et à la mise en place de financements innovants pour le restaurer.

“ SUR 2000 PROJETS REÇUS, 269 AVAIENT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS ET 3 ONT ÉTÉ RETENUS POUR PRÉSENTER LEUR PROJET SUR LA SCÈNE DE L'ÉLYSÉE DEVANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, DONT LA RÉNOVATION DU CHÂTEAU DE PORT MIOU ! ”

C'est dans ce contexte que l'Etat a adopté le principe d'une contribution de la Française des Jeux au financement de cette mission.

En mai 2019, nous avons inauguré la seconde phase, et la rénovation du château est à présent terminée.

Au niveau des financements, le montant total de l'opération s'est élevé à 2 375 000 € TTC.

Nous avons obtenu 57% de subventions du Conseil départemental.

Nous avons également compté sur le mécénat privé et reçu un financement de la Fondation Total à hauteur de 150 000 euros grâce à la Fondation du Patrimoine. Le reste des travaux a

été financé par la commune.

Le bâtiment fini abrite donc :

- La capitainerie, dont la fonction est d'assurer la représentation de l'autorité et la gestion de la Zone de mouillage et d'équipements légers de la calanque.
- Le parc national des Calanques, qui fournira un accès pratique et une zone de commodités aux gens de passage, et notamment aux personnes handicapées.
- Des personnalités du monde associatif et du monde universitaire travaillant particulièrement sur la géologie du plus grand aquifère littoral européen.

UN PROJET CLÉ : LA RECONDUCTION DE L'AOT

La commune a candidaté au premier trimestre 2020 pour obtenir le renouvellement de la gestion de la Zone de Mouillage et d'Equipements Légers de Port Miou.

Les services de l'Etat devraient délivrer cette autorisation au 1^{er} trimestre 2021.

Dans le cadre de cette future AOT, la commune s'est engagée à reprendre l'intégralité des linéaires de ponton. Il s'agira d'un projet qualitatif pour la zone avec des pontons, qui répondra aux exigences environnementales avec une protection accrue de la biocénose marine (types d'ancrage adaptés).



Le paysage sera également préservé avec une diminution du linéaire ponton et des matériaux plus qualitatifs. Les travaux se dérouleront sur 4 ans. Et la commune a sollicité le plan France Relance lancé par le gouvernement pour obtenir des aides pour financer ses investissements.



UN MEILLEUR ACCUEIL POUR LES VISITEURS

La commune travaille avec le Parc National des Calanques afin d'améliorer l'accueil des visiteurs. Des études ont été menées pour améliorer la signalétique et l'information (sécurité/biodiversité).

Dès la saison prochaine, les agents du PNC disposeront donc d'un lieu d'accueil au sein de la capitainerie de Port Miou. Toujours dans le cadre du plan de relance de l'Etat, le PNC et la commune solliciteront des aides pour obtenir des financements pour ces aménagements.



CRÉER DE NOUVEAUX PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX, PROMOUVOIR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, ENCADRER LES MEUBLÉS DE TOURISME, AIDER À LA RÉNOVATION DES FAÇADES.

Dès son élection en 2008, le logement a été une des préoccupations majeures de la politique de la municipalité, portée par Danielle Milon.

En effet, produire du logement social sur une commune comme Cassis est apparu indispensable pour répondre aux enjeux du territoire, tels que les évolutions de la composition des familles et des modes de vie, la précarisation des ménages et les stratégies résidentielles nouvelles.

Dans ce contexte, la municipalité a souhaité accentuer la création du logement social en locatif, afin de favoriser la mixité sociale et générationnelle sur le territoire de Cassis ; 179 nouveaux logements ont ainsi été conventionnés depuis 2008.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Des nouveaux programmes verront le jour très prochainement :

- Programme ancien local Orange : 30 logements, début des travaux premier trimestre 2021
- Programme les Carriers II : 17 logements, début des travaux premier trimestre 2021
- Programme carrière du Mussuguet : 60 logements, début des travaux dernier trimestre 2021

Sur ces nouveaux programmes, la ville a versé des subventions aux différents bailleurs afin de pouvoir réserver 64 logements et de disposer ainsi d'une voix prépondérante pour leur attribution.

TOUJOURS DANS CETTE PERSPECTIVE DE FAVORISER L'ACCÈS AUX LOGEMENTS,

la ville mettra en place en lien avec la Métropole plusieurs mesures afin d'éviter que de nouveaux logements qui étaient loués à l'année soient transformés en meublés de tourisme.

L'objectif de la municipalité est que ces dernières soient opposables au deuxième trimestre 2021.

LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE



Le principe

Un prix d'acquisition réduite de 15 à 30% par rapport au marché et plafonné

+ TVA à taux réduit =

Un prix d'achat 25 à 40% en-deça du marché

DES ENGAGEMENTS DANS LE TEMPS POUR L'ACHETEUR :

- Redevance foncière mensuelle à prévoir dans le budget
- En cas de revente vous vous engagez à faire bénéficier le nouvel acquéreur d'avantages similaires (plafond de revente, plafonds de ressources)



MISE EN PLACE DU BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Sur les prochaines années, les nouvelles opérations de logements seront plutôt orientées sur l'accession sociale à la propriété avec le nouveau dispositif lancé par l'État «le Bail Réel Solidaire».

Ce nouveau dispositif offre plusieurs avantages :

- faciliter l'accession à la propriété grâce à des prix abordables;
- éviter toute spéculation à la revente car le prix est encadré;
- ces logements sont comptabilisés comme logements sociaux.

PLUS DE SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION DE VOS FAÇADES

Afin d'améliorer le cadre de vie dans le centre ancien et son attractivité, la municipalité a décidé au mois de décembre 2020 d'augmenter de façon conséquente le taux de subvention qui était alloué aux propriétaires qui souhaitent rénover leur façade, ce dernier est passé de 30% à 70%, et ce grâce à des aides du conseil départemental.

Cette prise en charge importante des travaux par la commune, pourrait permettre à un certain nombre de propriétaires qui ne disposaient pas jusqu'à présent des moyens nécessaires, d'engager ces travaux de rénovation. Ce faisant, la ville a également souhaité participer à la relance du secteur économique du bâtiment qui souffre de la crise d'état sanitaire.



UNE ZONE ARTISANALE À CASSIS

La zone artisanale était attendue à Cassis depuis près de 30 ans ! Gilbert Rastoin en parlait déjà... C'est chose faite ! Composée de six lots indépendants pour une surface de plancher d'environ 5 000 m², cette zone artisanale trouve parfaitement sa place au Brégadan où les sièges d'enseignes prestigieuses sont d'ores et déjà installés, comme les Moteurs Baudouin, Géocéan, et le célèbre Méhari Club.

L'ambition de la municipalité est d'être à l'initiative ou accompagnateur de projets ayant vocation à développer la zone tertiaire du Brégadan.

En effet, en plus de l'activité touristique, qui est un des axes majeurs du développement économique de notre village, la municipalité diversifie l'offre économique sur son territoire, et crée des activités économiques structurantes pour Cassis.



PLUSIEURS PROJETS ONT D'AILLEURS ÉTÉ RÉALISÉS SUR LE SECTEUR.

- Une résidence dédiée aux personnes du bel âge, «la Bastide des calanques».
- Un espace santé, regroupant 30 spécialistes de la médecine sur Cassis, ce qui est tout à fait exceptionnel pour un village de moins de 10 000 habitants !
- Une zone économique tertiaire, de 2 600 m² comprenant:
 - l'Institut de Médecine de Cassis,
 - une salle de sport,
 - une micro crèche, un espace de co-working,
 - des professions libérales (architecte, notaire...), etc.
- La commune a également cédé une parcelle de terrain pour l'agrandissement du Méhari Club, entreprise emblématique de Cassis.

L'objectif est évidemment de créer des services supplémentaires pour les Cassidens, mais aussi des activités génératrices d'emplois sur notre commune.

“ LA PREUVE EST FAITE :
CASSIS N'EST PLUS QUE TOURISTIQUE !!! ”



RENCONTRE AVEC ...

HENRI GRENON,

DIRECTEUR ASSOCIÉ, REDMAN, OPÉRATEUR ZONE ARTISANALE DU BRÉGADAN

COMMENT PEUT-ON DÉCRIRE CETTE ZONE ARTISANALE ?

Cette zone se situe au cœur du triangle économique, Marseille/Toulon/Aix. C'est une opération concertée avec la municipalité, qui l'a initiée, et qui l'a réalisée avec l'aide de la Métropole Aix Marseille Provence, pour diversifier et enrichir sa réponse économique.

On y retrouve de fait des activités très différentes, avec des entreprises exogènes, qui sont venues s'implanter et qui ont choisi Cassis pour se positionner, l'image de Cassis étant extrêmement porteuse!

L'opération représente 6 bâtiments d'activités qui font chacun entre 600 et 1200m² de surface

de plancher moyen, avec cette particularité qu'il s'agit de bâtiments indépendants. Chaque bâtiment a donc la maîtrise de son foncier, il n'y a aucun partage des parties communes. Chaque investisseur/utilisateur est bien propriétaire de son site, avec, à chaque fois, une cour camion qui permet à chacun de recevoir ses livraisons et de circuler comme il l'entend, le tout avec une vue incroyable sur la mer.

QUEL A ÉTÉ VOTRE CAHIER DES CHARGES POUR CONCEVOIR CETTE ZONE ARTISANALE ?

Aussi simple que puisse paraître cette opération, Horizon Brégadan est une opération extrêmement complexe. Il a fallu, dans un environnement économique contraint, rester sur les « valeurs marché », Et, il a également fallu réaliser l'opération avec des bâtiments efficaces qui s'intègrent à l'environnement paysager, qui s'intègrent à la topographie du terrain, avec des pentes de 15%, ce qui est énorme ! Il a enfin fallu respecter des données environnementales, des données techniques, le PPRIF, la zone Natura, des mouvements de terre colossaux.

Malgré ces contraintes, l'ensemble des lots a été vendu sur plan, c'est une très belle opération !



DELPHINE YAGIR, PAKO LITTO

«Pako Litto est né en 2007, c'est mon mari qui l'a créée et qui dessine les modèles. Nos vêtements sont fabriqués en Italie, et nous les vendons en France. Nous sommes une entreprise écoresponsable, ce qui est très important pour nous. Nous privilégions le circuit court et évitons le gaspillage : réutilisation des matières, re-teinture des couleurs, ...

La zone artisanale de Cassis a été pour nous une opportunité extraordinaire, le lieu, la notoriété de la ville notamment, nous avons donc sauté sur l'occasion, avec une grande surface à exploiter et ça c'était vraiment important pour nous.

Et la cerise sur le gâteau : la vue sur la mer !»

FRANÇOIS MINEO FM BOIS

Je suis issu d'une famille de menuisiers, j'ai commencé très tôt. J'ai travaillé pendant près de 15 ans chez Roche Bobois, puis j'ai créé FM bois en 2000 à Aubagne. J'ai commencé à réaliser de nombreux chantiers à Cassis.

Quand j'étais petit, je venais à Cassis avec mes grands-parents le weekend manger des glaces sur le port, et je rêvais de venir m'installer à Cassis. Toute mon adolescence s'est faite à Cassis; j'ai une relation très particulière avec Cassis.

En 2009, je suis tombé amoureux d'une maison dans les Janôts, et il n'y a pas un jour, pas un matin, quand je regarde le jour se lever sur le Cap Canaille, où je regrette ce choix. Quel plaisir de vivre ici !

Je n'ai plus jamais eu envie de quitter Cassis, même pour aller travailler. Et là j'ai entendu parler de la zone artisanale qui allait se monter sur Cassis. Je me suis dit : il y a un bon Dieu, et j'ai acheté ! J'ai attendu patiemment que le bâtiment se construise et j'étais un des premiers à m'installer.

J'ai voyagé pendant longtemps à travers le monde pour mon travail, et aujourd'hui je suis vraiment dans mon élément.

L'idée d'avoir créé une zone artisanale est exceptionnelle.



L'accès est facile, on a beaucoup de succès. 50% de ma clientèle est cassidaine. Le principal de mon activité se passe à l'atelier où on réalise les bardages, les parquets, les terrasses en bois ! On fait du sur-mesure, des choses atypiques, de la haute couture.

Puis il y a le show-room et cet univers de voyage, cette passion pour le bois, le mélange avec les objets insolites que j'ai ramenés du monde entier, ou que je fabrique avec des chutes de bois, et qui sont dans la tendance, bien présentés. Ça me ressemble, chaque objet raconte une histoire. C'est toute une vie de passion qui est exposée ici.



NOS COMMERÇANTS, CES RÉSISTANTS

Le virus est un révélateur, révélateur d'engagement, de solidarité, de bienveillance... mais aussi révélateur de notre capacité à nous adapter.

Nous saluons donc en ce début d'année ceux qui ont fait preuve de courage et d'abnégation, ceux qui ont été en première ligne, ceux qui malgré tout, et pour tous, ont continué à exercer leur métier.

Merci aux commerçants, ceux qui sont restés ouverts car considérés comme «essentiels», et qui ont tout donné, et ceux qui ont dû fermer et qui ont dû s'adapter, changer leurs habitudes de vente, se renouveler encore et encore...

Cette année, la mairie et son office de tourisme se sont eux aussi adaptés et ont travaillé de concert avec POP COM, une agence de communication cassidaine, pour apporter un accompagnement, une aide, une sorte de guide pratique, des outils, pour mettre en place de petits réflexes simples, mais efficaces pour permettre aux commerçants de continuer à travailler. Une formidable équipe de bénévoles...

... PARTAGES D'EXPÉRIENCES...



LISA GENOVESI,
DOMAINE DU BAGNOL

Qu'avez-vous mis en place au cours des deux confinements pour poursuivre votre activité ?

A l'annonce du premier confinement il a fallu réagir vite car pour nous, au Bagnol, 70% du chiffre d'affaires est réalisé localement avec les cafés, bars restaurants, hôtels. Il a fallu qu'on change de stratégie, qu'on s'adapte. Du coup on a misé sur la livraison à domicile aux particuliers en offrant évidemment les frais de port. Si on ne s'était pas adapté, on ne travaillait plus, on faisait zéro !

Quels outils avez-vous utilisé ?

Pas grand-chose, ce qu'on avait déjà en place, à savoir un téléphone et un ordinateur !

Il n'y a pas de secret : si on veut communiquer, il faut être présent sur les réseaux sociaux. Nous n'avons pas de site marchand mais un site vitrine, mais Facebook et Instagram nous ont suffi. Il faut juste faire quelques photos et communiquer comme il faut, être présent. Il faut mettre en avant nos produits de manière sympa et ludique !



DIMITRI DROISNEAU,
CHEF LA VILLA MADIE,
** MICHELIN

Qu'avez-vous mis en place au cours des deux confinements pour poursuivre votre activité ?

Pour poursuivre l'activité, on a décidé de faire du «drive», de la vente à emporter. Il y eu toute une logistique à mettre en place, les distanciations, le port du masque, toute une organisation sur le parking de la Madie aussi.

On a choisi également d'apporter une diversité dans cette nouvelle activité via un marché de producteurs, de vignerons de Cassis, pour essayer de créer une émulation, permettre aux gens de s'évader, apporter autre chose qu'un simple drive. Toutes les semaines, on apporte une nouveauté.

La période est très compliquée, on la subit tous, il n'y a pas que les restaurateurs qui subissent, les producteurs, les vignerons également. C'est important d'apporter de la nouveauté.

Quels sont les outils que vous utilisez pour attirer la clientèle ?

Nous avons une belle agence de communication qui s'occupe de nous. Chaque début de semaine, on travaille sur une campagne d'«e-mailing» en parallèle des réseaux sociaux. On a autant de retour sur l'un que sur l'autre.

J'ai aussi travaillé l'image différemment. Je poste des photos de Cassis, des moments en cuisine, je ne mets pas de veste de cuisine, sur le parking je porte mon chapeau de paille, on est sur un autre concept, il faut accepter ce changement ; ce qui se passe là, aura des répercussions sur le long terme. Les clients auront un comportement différent. L'organisation au sein de nos équipes est différente.

Tout cela va forcément laisser des traces, du bon comme du mauvais. En ce moment il faut réfléchir, trouver des solutions, il faut se bouger. L'important c'est d'essayer. Il ne faut pas subir cette crise, il faut essayer de trouver des solutions.

Là, j'ai 43 employés au chômage partiel. Je souffre comme tout le monde, c'est très compliqué, mais il faut rester dans un élan positif et là les idées viendront.

Quels conseils donnez-vous aux commerçants ?

On ne peut pas se morfondre. Il faut être conscient qu'on a cette chance en France d'avoir des aides de l'Etat. Ça nous laisse un peu de champ libre pour égaliser nos charges fixes. On ne subit pas de plein fouet comme dans certains pays où les gens sont licenciés et n'ont plus de quoi vivre, n'ont plus de ressources, n'ont plus rien. Il n'y a pas que du négatif, on subit, maintenant il faut rester positif.



MARIE SOPHIE NEU,
LA TÊTE À TOTO

Qu'avez-vous mis en place au cours des deux confinements pour poursuivre votre activité ?

Pour le premier confinement, on n'a utilisé que Facebook et Instagram. J'ai beaucoup utilisé mes enfants, de la main d'œuvre gratuite, pour publier à fond ! On a fait énormément de publications et on a beaucoup vendu comme ça, grâce à Facebook. Les gens regardaient, réservaient, et

j'envoyais par la poste ou je livrais avec mon vélo dans Cassis.

Au 2^{ème} confinement, on s'est dit qu'il nous fallait un site internet marchand, c'était obligatoire.

On a eu l'entre-deux confinement, soit 4 ou 5 mois, pour le mettre en place. Et on a gardé Facebook et Instagram, c'est hyper important.

Comment utilisez-vous ces réseaux ?

C'est très facile mais ça demande beaucoup de temps ! Mais le temps on en avait, puisque nous étions confinés et qu'on n'avait pas grand-chose à faire !

Je demandais à mes enfants, mais aussi aux enfants de mes clientes de venir faire les mannequins. On prenait des photos, on les postait, ça marchait très bien.

Pour moi c'était nouveau, car je suis totalement nulle en informatique !

En gros c'était une photo par jour, que je publiais sur Instagram et sur Facebook avec de petites annotations et puis voilà, c'était lancé !

À part votre investissement personnel, ça vous a coûté combien ?

Facebook et Instagram ne coutent rien, à part du temps !

Pour le site internet, on a fait une formation gratuite. Aujourd'hui, même l'Etat donne une subvention pour créer un site. C'est réalisable !

Que donneriez-vous comme conseil aux autres commerçants ?

Bougez-vous les enfants, bougez-vous ! Aujourd'hui, on ne sait pas s'il va y avoir un troisième confinement, un quatrième... Bref, tout ce que je viens d'évoquer est réalisable et gratuit ! Si moi j'en suis capable, tout le monde en est capable, vraiment !

UNE MOBILISATION DE CHAQUE INSTANT POUR SOUTENIR LES ACTEURS DU TOURISME...



En cette année de crise sanitaire sans précédent, à l'initiative de Madame le Maire, les socios-pros se sont rapidement mobilisés dans le cadre d'un comité de relance touristique et économique, constitué de représentants de chaque corporation : hôtels, bars et restaurants, commerçants, vignerons, chambre d'hôtes, meublés, agences immobilières, prestataires de loisirs... et ce dès le mois de mars.

Tout d'abord, un état des lieux de la situation a été réalisé auprès de 200 acteurs. Puis, des groupes de travail se sont constitués, pour mettre en place la stratégie de relance à la sortie du confinement mais aussi tous les protocoles sanitaires applicables dans les différentes filières.

La stratégie de communication s'est articulée autour d'une campagne de promotion de Cassis en 3 temps, une en juin, la seconde en juillet et la troisième en septembre, autour de 4 axes :

- hôtels restaurants commerces;
- le vignoble;
- le village, le port;
- le parc national des calanques.



Deux campagnes de promotion sur les réseaux sociaux, totalisant près de 2 millions de vues, ont été réalisées ainsi que la création d'un film diffusé en septembre et d'une offre promotionnelle des hôteliers : **2 nuits achetées, une nuit offerte.**

MALGRÉ CETTE ANNÉE TERRIBLE POUR NOS COMMERCE ET MALGRÉ L'ABSENCE DE CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE LA FRÉQUENTATION A TOUTEFOIS ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE.

PLUS DE 80% DE LA FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME ÉTAIT FRANÇAISE CET ÉTÉ POUR 60% HABITUELLEMENT.

Se sont associés à cette campagne des commerçants et des restaurateurs. Nous avons également créé une page facebook pro, outil d'échanges entre professionnels cassidains.



Enfin, pour aider les commerçants nous leur avons offert la participation aux guides touristique et autres brochures promotionnelles.

NOUS AVONS ÉGALEMENT OFFERT LES AOT PENDANT LES 2 MOIS DE CONFINEMENT ET RÉDUIT CERTAINS LOYERS, ENTRE AUTRES.

Lors du second confinement, des actions ont été menées en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et la ville, en collaboration avec une agence de communication cassidaine (POP COM), pour former les commerces fermés et qui le souhaitaient au drive et au click & Collect, et informer sur toutes les mesures et aides proposées par l'État.





OFFICE DE TOURISME PROJETS 2021

Refonte du site internet, nouveau logiciel de billetterie et du système d'information de l'Office de Tourisme.

Refonte des outils de communication :

- création d'une brochure «court séjour» et de package pour la clientèle individuelle
- refonte des brochures «tourisme d'affaire» et «groupe» et du guide du partenariat.
- étude pour la mise en place d'une borne d'information Office de Tourisme à la gare SNCF

Étude pour la mise en place de vélos électriques en libre accès dans le village.



Du «Joli Bois» aux «Volets Rouges», parcours d'un hôtel cassiden atypique, éco-responsable, au cœur du parc national des Calanques.

ENTRETIEN AVEC...

ARNAUD PAYET et **CÉDRIC MONTECH**, *LES PROPRIÉTAIRES*

Arnaud, Vous avez repris, avec Cédric, l'hôtel du joli Bois en avril dernier, quel est votre parcours ?

C'est un projet de vie à deux, avec Cédric, mon mari. J'ai fait un parcours dans l'hôtellerie de luxe et la restauration, puis on a eu envie de se poser, de faire autre chose tous les deux et de prendre notre propre hôtel !

Le joli Bois est un hôtel éco responsable, en quoi cela consiste-t-il ?

Nous sommes le seul hôtel situé en plein cœur du parc national des calanques ! Le joli bois existe depuis les années 50. C'est 5 000 m² de terrain en lisière du parc et 20 chambres.

Notre projet était de lui redonner ses lettres de noblesse. De par son positionnement dans le parc, le but était de rentrer dans une démarche verte. Ici, c'est une vraie bulle de nature. Nous avons « exploité » au sens noble du terme toutes les valeurs écologiques, environnementales. Nous avons candidaté et reçu un label international, «Green Key», (clé verte en français).

NOUS SOMMES TRÈS FIERS D'ÊTRE LE PREMIER HÔTEL ÉCO-LABELLISÉ DE CASSIS !

Quels sont vos projets pour 2021 ?

Nos projets sont multiples : on va continuer nos aménagements et la réfection des chambres.

On a déjà refait 8 chambres, on poursuit nos aménagements extérieurs, toujours dans une démarche verte, avec des matériaux naturels recyclés, par exemple, on a construit notre propre mobilier de jardin et les bordures des massifs de fleurs ont été réalisées avec les arbres élagués. Nous allons également développer la partie restauration pour nos hôtes. Le grand projet est la création d'un étang de baignade, respectueux de l'environnement avec un système de filtration naturelle. Et nous avons 1 000 projets pour les années à venir !

LE MOT D'ORDRE DE L'ANNÉE 2020, DANS LE DOMAINE CULTUREL ET FESTIF, AURA ÉTÉ : **ADAPTATION !**

En effet, la municipalité a tenté de maintenir un programme d'animations culturelles et festives de qualité tout en assurant la sécurité des personnes.

Pour faire face à ces contraintes, il a fallu se mobiliser, s'adapter, se réinventer.

Quelques manifestations ont été annulées certes, mais le plus souvent elles ont été reportées ou repensées, pour que Cassis continue à se cultiver et se divertir en toute sécurité.

AINSI VOUS AVEZ PU ASSISTER ENTRE AUTRES :



À LA 32^{ÈME} ÉDITION DU PRINTEMPS DU LIVRE.

Initialement prévu en mai, la manifestation littéraire phare de Cassis a été déplacée en septembre avec un plateau d'une exceptionnelle qualité, d'auteurs aux univers littéraires différents et captivants.

Pierre Assouline, Julien Bettesti, Amélie Cordonnier, Gilbert Sinoué, Francis Humbert, Lilia Hassaine, Pauline Claviere, Odile D'Oultremont, Jean-Christophe Rufin et Douglas Kennedy se sont succédés autour de Patrick Poivre d'Arvor et de Marc Fourny pour des rencontres, certes masquées, mais conviviales et passionnantes, qui ont permis aux spectateurs d'échanger avec les écrivains. Echanges au combien précieux en cette période !



AU CONCERT D'I MUVRINI, EN JUILLET.

Concert exceptionnel de chants traditionnels Corse et de musiques du monde, en plein air, jugé comme une « audace prudente » par Jean-François Bernardini. Le chanteur emblématique du groupe, a ainsi salué la décision de Madame le Maire de maintenir le concert avec une jauge largement réduite, pour partager un moment de liberté et de convivialité.



LA PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2021 S'ANNONCE INTENSE



NOUVEAUTÉ :

LE FESTIVAL «CASSIS EN SCÈNE»

3 dates consécutives en juillet, 3 concerts sur la promenade A. Briand pour une programmation nationale et internationale avec des artistes de premier plan !

Et toujours les grands rendez-vous culturels et festifs :

- l'hilarant Cassis Comedy Festival, les 28, 29 et 30 janvier;
- le récréatif Cassis au jardin, mi-avril ;
- le prestigieux Printemps du livre, les 21, 22 et 23 mai
- les magnifiques Voiles de Cassis, les 21, 22 et 23 mai ;
- le grandiose Mapping, début juillet;
- les flamboyants feux d'artifice des 14 juillet et 15 août;
- les épicuriennes vendanges étoilées, courant septembre;
- l'incontournable marché italien, début novembre;
- le féérique Marché de Noël, début décembre.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Cassis a su s'adapter aux contraintes sanitaires en mettant en place un système de «drive – click & collect».

Ainsi, pendant les deux confinements, les Cassidens ont pu continuer à bénéficier des services de la bibliothèque. Merci à toute l'équipe !



CASSIS ANIMATION

L'association Cassis Animation occupe une place importante dans l'animation de Cassis. Elle organise le Carnaval, la chasse aux œufs de Pâques, les fêtes de la mer, la retraite aux flambeaux, les animations du Marché de Noël... des rendez-vous avec les traditions si chères aux Cassidens.

C'est une nouvelle équipe conduite par Sabine Dumaine, qui a pris la tête de l'association depuis 2020, après Yves Serraf que nous remercions pour ses années d'engagement.

Forte des multiples changements de l'année passée, la nouvelle équipe prévoit de conserver ses manifestations phares mais en les repensant et en les adaptant aux obligations.

Elle lance d'ailleurs un appel aux bénévoles dynamiques et motivés qui souhaiteraient rejoindre l'association !

Contact : 06 70 65 34 87

NOTRE PATRIMOINE RÉNOVÉ

Afin de protéger et conserver notre patrimoine et pour le transmettre aux générations futures, la municipalité s'engage chaque année dans un programme de rénovation patrimoniale sous l'égide des Architectes des Bâtiments de France, auprès d'entreprises extrêmement compétentes.

Ainsi, depuis 4 ans, un gigantesque travail de rénovation a été entrepris sur le château de Port-Miou, pour redonner à ce site emblématique, son lustre d'antan. Et cette année, vous avez déjà pu constater que deux des fontaines de Cassis ont été restaurées puis ce sera la calade de l'hôtel de ville qui fera l'objet de travaux de rénovation.



Le Château de Port Miou était utilisé au début de 20^{ème} siècle, pendant l'exploitation de l'ancienne carrière car il abritait le personnel de Solvay, fabricant de soude caustique, indispensable à l'industrie du savon de Marseille.

La petite histoire précise qu'il aurait été érigé par un ancien marquis cassidain pour y loger sa maîtresse, au milieu d'un écrin de verdure et de bleu.

L'ancien «château» de Port-Miou, est en réalité une belle bâtisse et non un château... Bien que non protégé au titre des Monuments Historiques, il n'en possède pas moins une valeur patrimoniale non négligeable.

Valeur patrimoniale, d'abord de par son emplacement, au sein de la calanque de Port-Miou, de par son histoire liée aux carrières voisines, de par son statut de signal dans le paysage et enfin de par le lien qu'il entretient avec l'imaginaire collectif des Cassidens, d'autant qu'il faut se rappeler qu'à l'époque, Cassis était promis à un avenir industriel, centré sur la pierre et le fer (confère l'usine à fer).

Ce site a été abandonné de nombreuses années et laissé en l'état face aux agressions du temps, des squatteurs, et des pillards.

Le Château, propriété de la ville suite à une procédure d'expropriation qui s'est terminée en 2008, nécessitait d'importants travaux de restauration.

La Ville de Cassis a entrepris de faire réaliser la plus importante partie des travaux en marché d'insertion, avec des prestations d'encadrement technique et d'accompagnement à l'emploi, dans le cadre d'activités d'utilité sociale, axées sur la mise en valeur et la restauration de l'ouvrage situé à l'intérieur d'un espace naturel sensible.

La réalisation de ces activités a été confiée à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociales et professionnelles.

La ville s'est donc associée avec Actavista et la Fondation du patrimoine pour entreprendre ces travaux.

Le résultat est édifiant. Nous devons inaugurer ce magnifique site à l'automne, mais la crise sanitaire en a décidé autrement. L'inauguration se tiendra donc au printemps prochain.

PROJET DE NOUVELLES PLAQUES DE RUES

Les noms des rues sont très souvent le reflet de l'histoire d'une ville, et comme vous le savez, la municipalité est très attachée au passé de son village.

Un projet visant à installer de nouvelles plaques de rues dans le centre ancien, est mené en collaboration avec l'association Les Drailles de la mémoire. Ces nouvelles plaques indiqueront le nom actuel de la rue mais également l'ancien nom. Un guide explicatif reprenant l'histoire des rues sera disponible dans les bâtiments municipaux.



C'est au début du XVII^{ème} siècle que Désiré de Moustiers, ancien consul de Marseille, fit l'acquisition du terrain de l'actuel Hôtel de ville. Les cadastres de 1616 et 1625 citent une grande maison entourée de murailles avec deux jardins donnant sur la place «Notre Dame de la Mer» (actuelle place Baragnon).

Par la suite, différents propriétaires se sont succédés dont Pierre de Garnier, «bourgeois gentilhomme» local, enrichi par le commerce du corail et titulaire d'une charge de «secrétaire du roi au Parlement d'Aix», qui fut deux fois consul de la commune en 1733 et 1742 et dont le portrait trône au-dessus de la cheminée du salon d'honneur (salle des mariages).

C'est en 1938, que la municipalité dirigée par Augustin Isnard achète la propriété pour y établir le nouvel Hôtel de Ville. L'installation se fit progressivement à partir de 1945.

En 1984, sur intervention de la municipalité Rastoin, le salon d'honneur, la cheminée «Renaissance», la chapelle située actuellement derrière le bureau du Maire dont la construction date de 1649, sont classés parmi les monuments historiques.



L'HÔTEL DE VILLE ET SA CALADE

Sont également classés à l'inventaire supplémentaire : les façades avec les fenêtres Louis XIII, les toitures, le hall d'entrée et l'escalier avec sa rampe à balustres ainsi que la cour caladée de l'hôtel de ville.

Cette cour caladée avait été réalisée à l'époque pour permettre aux personnes de se déplacer «au sec» tout en facilitant l'écoulement des eaux.

La calade a certainement été réalisée avec les galets de la plage insérés dans un mortier à base notamment de sable et de chaux.

Elle sera l'objet, cette année, d'une restauration supervisée par la DRAC et les Architectes des Bâtiments de France.



LA FONTAINE BARAGNON

Cette fontaine rend hommage à Pierre Baragnon, propriétaire du château de Fontcreuse au XIX^{ème} siècle et Conseiller général du canton pendant 20 ans, dont la persévérance permit l'adduction d'eau du canal de Marseille en 1892 à Cassis.

Elle fut installée dans un premier temps sur la place devant la mairie, puis transférée dans le jardin public, près de l'actuelle poste. En 2007, la fontaine a finalement retrouvé, à quelques mètres près, sa place initiale sur la place Baragnon, à l'occasion de la rénovation du Centre-Ville.



LA FONTAINE DES 4 NATIONS

La fontaine des Quatre Nations a été construite sous Louis XVI dès 1651 sur la place Royale, aujourd'hui place de la République.

Cette fontaine était surmontée d'une statue du Roi Soleil. On raconte que des parisiens en visite à Cassis se seraient écriés «Qui a vu la fontaine de Paris, s'il n'a pas vu celle de Cassis, n'a rien vu» donnant ainsi naissance au célèbre dicton repris par Frédéric Mistral « Qu'a vist Paris, se noun a vist Cassis, pou dire : n'ai rèn vist ».

Disparue à une date indéterminée, la fontaine fut réaménagée en 1785 par celle que l'on voit encore aujourd'hui sur la place, à l'imitation de celle élevée à Paris place des Victoires, par le Maréchal de la Feuillade.

En 2007, lors des travaux de rénovation du Centre-ville, la fontaine des Quatre Nations a été entièrement restaurée.

LA MAISON SPORT SANTÉ, CASSIS VILLE PILOTE

**ENTRETIEN AVEC...**

FRÉDÉRIC BORRIONE, CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE ET TRAUMATOLOGIE, ESPACE SANTÉ CASSIS.

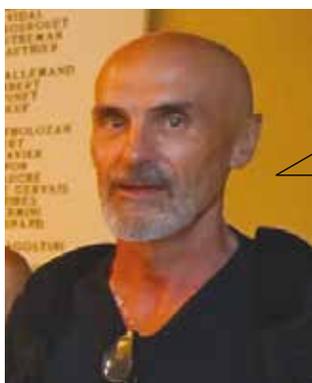
Quels sont les objectifs de la Maison Sport Santé ?

Le démarrage s'est fait en septembre dernier avec trois objectifs :

• Tout d'abord, un objectif de prévention : il faut remettre les sportifs blessés dans le sport ! Et on va voir très rapidement l'intérêt en cette période de Covid car des sportifs sous entraînés vont reprendre la compétition et vont se blesser.

Le but est de faire une évaluation du sportif et de ses performances, et à partir de cette évaluation, calquer sa récupération sur un programme de remise en sport.

- Le deuxième objectif est de remettre des sportifs blessés en sport ou en activité sur des machines. Les machines vont permettre une évaluation posturale, une évaluation mécanique et des performances, en dehors des performances cardiovasculaires et pulmonaires; c'est essentiellement de la biomécanique.
- Le troisième volet c'est le Sport Santé, c'est à dire le volet où l'activité sportive est bénéfique pour tout ce qui est pathologies chroniques : diabète, hypertension, surpoids, douleurs articulaires. Par l'intermédiaire de la Maison Sport Santé, nous avons une action avec des coachs pour une remise en activité de ces patients, y compris certains patients présentant des pathologies lourdes, comme des cancers, des leucémies. Nous sommes intégrés dans les programmes de l'Agence Régionale de la Santé pour les années futures ainsi que dans les programmes gouvernementaux.

**Nous avons également rencontré****DOMINIQUE RAYNAUD,**

DIRECTEUR TECHNIQUE DE LA TOUTE NOUVELLE «ASSOCIATION RUGBY CASSIS», QUI A PARTICIPÉ À CE PROJET.

Comment se passe votre collaboration avec l'Espace Sport Santé ? Pourriez-vous nous en dire plus sur le projet sport santé avec le rugby ?

La collaboration avec le docteur Frédéric Borrione de l'Espace santé Cassis se réalise en parfaite harmonie et complicité. Les deux parties proposent à des malades en rémission (cancers, diabète, obésité...) leurs savoir-être et leurs savoir-faire dans une réelle complémentarité. Le rugby santé est une variante du rugby mais sans contact et sans plaquage. C'est donc une activité physique collective et ludique non violente adaptée à une certaine pratique « santé ». Ce rugby santé permet de travailler le cardio, améliore la force musculaire, l'endurance, l'équilibre... des patients sous surveillance médicale étroite de l'équipe du docteur Frédéric Borrione et sur le terrain avec des éducateurs du club de rugby de Cassis, diplômés et formés. Cette pratique favorise également la diminution des effets secondaires avant une intervention chirurgicale ou une chimiothérapie. Ce sport se pratique à 5 contre 5 sur un terrain de sport et seuls le plaisir et la convivialité sont privilégiés. La recherche de la performance n'est donc bien sûr pas du tout notre credo...

Hormis ce magnifique projet, votre club rencontre un vif succès auprès des enfants de 5 à 12 ans. Pourquoi avoir créé une école de rugby sur Cassis ?

J'ai voulu créer une école de rugby à Cassis, avec un ami M. Fusade, car cela faisait plus de dix ans que le rugby avait disparu de notre village, et qu'il y avait une réelle demande auprès des habitants de Cassis et de la région.

Après plusieurs rencontres très positives avec Mme le Maire et son adjoint aux sports, Michel Mortelette, qui nous ont énormément soutenu dans notre projet, notre club a donc vu le jour officiellement le 1^{er} juillet 2020.

Ce sport est une véritable école de vie. Il a une réelle vocation éducative et c'est un moyen privilégié d'apprentissage où le ballon n'est qu'un prétexte !!! La beauté du rugby est à mon sens fondée sur des valeurs humaines valorisant le meilleur de chacun et confrontant ainsi les jeunes à l'authenticité à travers un collectif.

Ce sont toutes ces valeurs, qui m'ont engagé à créer ce club afin de les inculquer à nos jeunes Cassidens.



ENFANCE, PETITE ENFANCE, ÉDUCATION TOUJOURS MIEUX POUR NOS PETITS CASSIDENS

EN 2020, MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE,
DE NOMBREUX PROJETS ÉDUCATIFS ONT ABOUTI :

AIRE MARINE ÉDUCATIVE :

PARCE QUE LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ACTEURS DE LA PROTECTION DE LEUR ENVIRONNEMENT.

Le CM2 de l'école Leriche-Mistral, bientôt rejoint, nous l'espérons, par le CM1, développe une Aire Marine Éducative sur la plage du Corton depuis l'an dernier.

L'école représentée par l'Inspection départementale de la Ciotat, la ville de Cassis et le Parc National des Calanques ont signé une convention pour quatre années.

L'objectif est de mettre les élèves des classes concernées au cœur des dispositifs d'acquisition de connaissances, de prise de décision et d'actions en faveur de la protection du milieu marin, dans le cadre de l'éducation au développement durable.

Il s'agit d'une démarche citoyenne où les élèves deviennent acteurs de la gestion participative d'un bien commun. Il s'agit également de renforcer la diffusion des connaissances sur le milieu marin, sur les usages et la culture liés à la mer.

Plus précisément, il s'agit pour nos jeunes cassidens :

1. de connaître la mer : acquisition de connaissance sur le milieu marin
2. de vivre la mer : rencontrer des professionnels de la mer et permettre la transmission des savoirs
3. de gérer la mer : organiser un suivi de la zone «Aire marine éducative».



JEUX ALSH ET CRÈCHE : LE PARC DE LA RESPÉLIDO EST AMÉNAGÉ !

Le parc de la Respelido que nous destinions aux enfants est maintenant totalement installé.

Deux superbes structures sont en place permettant aux enfants d'évoluer avec tous les groupes du centre aéré, comme avec leur classe si les enseignants le souhaitent.

Une aire de jeux d'eau est également en fonction. L'été dernier elle a eu un succès fou !

Enfin, le jardin de la crèche, maintenant terminé, permet à nos tout-petits d'explorer l'espace de multiples façons, aidant leur développement dans toutes ses dimensions.

CRISE SANITAIRE, UN SEUL MOT D'ORDRE : L'ADAPTATION !

Il nous a fallu faire preuve d'une grande adaptabilité et de beaucoup d'anticipation et d'imagination afin de répondre aux exigences sanitaires tout en préservant au maximum les enfants et les personnels.

Qu'il s'agisse de l'ouverture de l'école et de l'ALSH pendant le premier confinement, à destination des enfants de soignants, ou qu'il s'agisse de la réouverture des structures dès le 11 mai 2020, les protocoles d'accueil et de fonctionnement ont été travaillés en permanence avec tous les acteurs concernés (directrices d'écoles, directrice de l'ALSH, cadre du service entretien, directrice de la crèche, Sogères, représentants des parents d'élèves).

Nous avons réussi à mettre en place un protocole extrêmement rigoureux que nous avons maintenu tout au long de la crise, et que nous maintenons encore, grâce à un travail collectif de chaque instant et une mise à disposition de moyens par la ville, tant en personnels qu'en moyens matériels, tout à fait exceptionnelle.

Personnels, enfants et parents se soumettent au protocole avec une rigueur remarquable.

POUR 2021, TOUJOURS PLUS DE PROJETS PÉDAGOGIQUES EN LIEN AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT !

LE SENTIER DU MUSSUGUET ET LE CMJC : PARCE QUE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EST AUSSI L'AFFAIRE DE NOS JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes de Cassis a terminé son mandat voici quelques mois. La crise a, là encore, empêché la mise en place du processus électoral permettant d'élire notre nouveau CMJC.

Le lancement de la campagne est prévu pour le printemps 2021.

L'équipe de jeunes élus a réalisé pendant son mandat deux projets ambitieux :

- la rénovation totale du Skatepark achevé en 2019 et qui a un vif succès;
- la remise en forme et en fonctionnement de l'ancien sentier du Mussuguet.

Après un travail de repérage et de préparation sur le terrain, en collaboration étroite avec l'ONF et le service environnement de la ville, le tracé du sentier a été précisé et nettoyé.



Les bornes fixant des points remarquables sur le sentier ont été installées et une application permettant de donner explications et références tout au long du sentier a été créée; elle est à présent accessible au public !

Les enfants ont créé le personnage qui guidera les randonneurs sur le terrain : l'arbre Sylv !

Ils ont travaillé avec un enseignant du collège, avec l'association des Drailles de la Mémoire et des Rivières Mystérieuses.

Cet outil éducatif et pédagogique sera à disposition du public, des groupes d'enfants comme d'adultes, des cassisens comme des touristes.



LE JARDIN COLLABORATIF DES ENFANTS : LE PROJET SE POURSUIT ET S'INTENSIFIE

Le projet mis en veille pour cause de crise sanitaire sera réactivé dès février prochain. Les enseignants, aidés par notre référent du projet, Nicolas, et les agents des espaces verts, vont relancer semis et achats de plans pour notre jardin potager, dont la surface a été doublée.

Le compost alliant projet «jardin collaboratif» et projet «restaurant zéro déchet» est remis en place, alimenté par les déchets du restaurant scolaire et de la crèche notamment.

Nous attendons avec impatience de voir les récoltes alimenter la cuisine scolaire.

Par ailleurs, un jardin collaboratif pour les citoyens est en projet. Les enfants, dont l'expérience en la matière est incontestable, viendront aider à la mise en place de ce nouvel espace.

CASSIS VILLE PILOTE AU COLLÈGE DES GORGUETTES POUR LE PROGRAMME : «TOURISME, TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE»

Ce projet, imaginé par Danielle Milon, a été créé en partenariat avec le Rectorat et la Direction Académique de l'Education Nationale des Bouches du Rhône, et mis en place au collège des Gorguettes dans une classe de 3^{ème} en 2019-2020 (entièrement réalisé jusqu'à mi-mars).

Pour l'année 2020-2021, l'équipe éducative du collège a décidé d'appuyer la démarche E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable), sur le thème de l'espace maritime méditerranéen, sous le titre «Mare Nostrum».

Territoire et tourisme sont donc toujours des dimensions importantes du projet, qui se centre maintenant également sur les milieux naturels exceptionnels et fragiles qui composent notre cadre de vie.

Les partenariats avec la Ville de Cassis ont déjà permis de réaliser des actions éducatives concrètes, malgré le contexte difficile actuel.

Enfin, la mise en place d'éco-délégués dans les classes et d'un conseil de vie collégienne mobilisé sur ces problématiques complètent le dispositif de cet ambitieux projet.

CCAS

UN CCAS AU COEUR DE LA SOLIDARITÉ PENDANT LA CRISE SANITAIRE

L'équipe du CCAS a fait preuve d'une grande efficacité et réactivité face au contexte sanitaire. Dès le début de la pandémie, et en dépit du manque de moyens (absence de masques, manque d'effectif), l'équipe a su s'adapter, innover en développant des actions dédiées pour maintenir le lien social et répondre aux besoins de la population.

BIENVEILLANCE À DOMICILE

UNE VEILLE TÉLÉPHONIQUE RENFORCÉE

S'appuyant sur le modèle du dispositif canicule, les appels et les évaluations sociales, auprès des 150 personnes inscrites sur le registre communal, ont été revus à la hausse afin de rompre la solitude, l'isolement et rappeler les règles sanitaires. Des visites à domicile ont également été réalisées.



L'ADRAÏADO UN TRANSPORT SUR MESURE!

L'Adraïado, très utile pour tous vos déplacements de votre domicile à votre lieu de destination sur Cassis, s'est adaptée aux mesures sanitaires (4 pers. maximum par navette) et a poursuivi son activité pendant tout le confinement.

Un service de transport à la carte (réservé au plus de 60 ans) du lundi au vendredi, sur réservation la veille au 04 42 18 36 87.

LA RECAMPADO :

UN SERVICE DE REPAS EN LIVRAISON SUPPLÉMENTAIRE

Pendant le confinement, le restaurant «La Recampado» a su s'adapter aux mesures de fermeture en mettant en place un service de livraison de repas à domicile. En moyenne, ce sont près de vingt repas par jour qui ont été livrés, en plus du portage habituel des repas, soit une cinquantaine de livraison au quotidien.

Mention spéciale pour le repas de Noël «Recampado» qui a régalé plus de 90 personnes, le vendredi 18 décembre dernier !

Pour réserver votre repas : Valérie est à votre disposition au 06 56 88 23 73.



DES SERVICES PUBLICS FERMÉS MAIS UN CCAS ACTIF

Pendant le confinement, grâce aux accès privilégiés du CCAS auprès de ses partenaires (CAF, CARSAT,...), de nombreuses situations délicates sur le plan social ont pu être débloquées, privilégiant ainsi le maintien de l'accès au droit.

Les travailleurs sociaux du CCAS ont mobilisé ainsi les dispositifs spéciaux «COVID», mis en place par le Conseil Départemental et la Métropole, comme le

«FSL Covid» (Fond Solidaire Logement) et l'«Action logement Covid» (secours financiers).

L'équipe du CCAS s'est également mobilisée pour la remise des masques, offerts par la Mairie et le Département, avec l'aide de la Réserve Communale de Sécurité Civile, pour les personnes ne pouvant se déplacer.

À souligner, le maintien des permanences sociales à la résidence sociale, pour accompagner les résidents.

UN PARTENARIAT MOBILISÉ EN SOUTIEN À L'EMPLOI

Les relations partenariales privilégiées entre le CCAS et les différents acteurs de l'emploi ont permis la mobilisation des dispositifs «COVID» à destination du monde économique. Pour exemple, quinze entrepreneurs cassidains ont pu bénéficier des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) avec l'aide d'Initiative Marseille Métropole (IMM).

Les mesures d'accompagnement à l'emploi (par la Mission locale ou le PLIE) ont été maintenues sous forme de permanences téléphoniques ou en visio conférences. L'équipe du CCAS est déjà à pied d'œuvre pour relancer la 12^{ème} édition du Forum Intercommunal de l'Emploi et la Formation (annulée en 2020 suite au confinement), qui se tiendra le mardi 30 mars 2021 à Carnoux.



TÉMOIGNAGES

M^{me} GERMAIN, inscrite sur le registre communal du dispositif canicule COVID et risques majeurs et qui a bénéficié d'appels téléphoniques :

«Pendant le confinement je ne peux pas voir mon petit-fils... vos appels me font un très grand plaisir... d'être appelé, j'aime bien entendre les voix de chacun. Cela me fait une coupure dans ma journée... une petite compagnie... souvent je me dis c'est sûr, ça fait plaisir.

Je suis seule et, quand vous m'appellez c'est tellement gentil que quelqu'un pense à moi. Je me sens moins seule. C'est touchant».

Une résidente de la résidence sociale des Gorguettes, qui grâce au travailleur social, alors que les organismes étaient fermés, a pu ouvrir ses droits à la retraite :

«Lors du premier confinement, j'ai dû gérer l'absence des services publics pour finaliser mon dossier retraite. Dossier égaré, impossible de joindre la plateforme... Cette situation stressante a été résolue grâce à l'intervention du CCAS, qui a pris en charge mon dossier pour l'obtention de ma retraite au 1^{er} août 2020. Mon dossier a enfin pu être validé».

LA MAISON DU BEL ÂGE À CASSIS !

Soucieuse du bien-être de ses aînés et fidèle à sa politique de proximité en faveur des seniors, la municipalité a choisi de renforcer l'offre de services, déjà conséquente, proposée par le CCAS, en s'appuyant sur la volonté forte du Conseil Départemental d'accompagner au mieux les personnes du Bel âge dans le département.



C'est pourquoi, très prochainement, une Maison du bel âge, gérée et financée par le Département des Bouches-du-Rhône, ouvrira ses portes, avenue de la Viguerie, en lieu et place de l'ancienne halte-garderie «Le Lavoir».

Véritable plus-value pour Cassis, la Maison du Bel âge est un guichet unique d'accueil des plus de 60 ans, de leurs proches et leurs aidants.

Les objectifs sont de prolonger l'autonomie des seniors, de rompre l'isolement, d'améliorer leur qualité de vie et de répondre à leurs besoins du quotidien, en créant du lien social et en proposant des services gratuits.

Ainsi, la Maison du Bel âge s'organisera auprès de trois missions essentielles :

- ◇ informer, orienter, accompagner,
- ◇ assurer une veille sanitaire,
- ◇ proposer des animations (sorties, ateliers, sport, conférences).

Les travaux débuteront fin janvier, ouverture prévue à la rentrée de septembre 2021.



LA RCSC, DE LA SÉCURITE CIVILE À LA PRÉSERVATION DU LIEN SOCIAL

La Réserve Communale de Sécurité Civile de Cassis (R.C.S.C.) est l'une des plus performantes de France, tant au niveau de ses équipements que de ses compétences.

Créée par Danielle Milon en 2011, elle va fêter ses 10 ans d'existence en novembre 2021.

Elle est composée de 26 bénévoles, dont 1 médecin urgentiste, 1 médecin en biologie, 1 infirmière et des spécialistes dans tous les domaines de la sécurité civile.

C'est le bras sécurité civile qui épaulé le Maire et les secours nationaux en cas de crise.

SES MISSIONS :

- Prévenir des risques majeurs dont 7 sont recensés sur le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) : Feu de forêt, Inondation, Séisme, Risques chimiques, Eboulement, Tsunami, Attentat.
- Soutenir le maire en mettant à jour les documents essentiels de la sécurité civile, dont le plan communal de sauvegarde, qui a été déclenché 3 fois en 3 ans sur Cassis (feux de forêt et COVID).
- Intervenir sur le terrain en appui des pompiers et des forces de sécurité.



LA R.C.S.C. PENDANT LA CRISE COVID :

Mise en place d'un drive Covid, avec le concours de Cerballiance, d'abord à l'espace Santé puis dans les locaux de la RCSC.

- * 1200 tests PCR et antigéniques effectués
- * 180 dépistages sérologiques
- * Distribution de masques et de matériel
- * Portage de repas à domicile avec le CCAS
- * Livraison de médicaments, d'attestations, aux personnes isolées
- * Participation à des patrouilles préventives avec la Police Municipale.
- * Travail en symbiose avec tous les services de la ville, et médicaux paramédicaux de la commune
- * Mise en place d'une cellule de crise avec assistance téléphonique en collaboration avec les services de la ville, pour pouvoir aider, renseigner, et résoudre les problèmes rencontrés au quotidien par les administrés.
- * En janvier 2021, l'équipe de la R.C.S.C. est prête pour la vaccination!

LA RÉSERVE COMMUNALE, C'EST AUSSI L'INFORMATION EN CONTINU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LES RISQUES MÉTÉOS, ACCIDENTS, OPÉRATIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES.

UNE POLICE IMPLIQUÉE POUR LES CASSIDENS, DU MATÉRIEL DE POINTE POUR L'ACCOMPAGNER

La vidéo protection existe à Cassis depuis 2008. Elle s'est décomposée en 8 phases. Nous avons débuté avec la pose de 33 caméras en 2008, puis 25 en 2011, 13 en 2014, 5 en 2015, 16 en 2016, 4 en 2017 et 3 en 2019. Dans le cadre du plan Sécuri-site proposé par la préfecture de police à notre commune, en 2020, nous avons posé 93 caméras fixes de plus, qui couvrent un maximum d'angles sur la voie publique.



Nous avons également fait apposer 7 visiophones dans les lieux les plus fréquentés de Cassis. En cas d'urgence et afin de déclencher l'intervention de la police le plus rapidement possible, des boutons d'appel, directement reliés au PCSU, pourront être actionnés et vous pourrez de ce fait signaler des faits aux opérateurs de vidéo protection.

En complément de ces moyens de communication, la police municipale peut adresser des messages à la population par l'intermédiaire de hauts parleurs installés dans les dites zones.

LA POLICE MUNICIPALE PENDANT LA CRISE COVID

La police municipale a été intégrée par l'Etat au dispositif Vigipirate et COVID. Leurs moyens d'action ont été étendus.

A Cassis, les agents de la police municipale étaient sur tous les fronts pendant les 2 confinements, tant sur le plan sécurité vigipirate (surveillance des zones à risque/entrée et sortie d'école) que sur le plan sanitaire en faisant respecter le protocole et les mesures covid en vigueur.



**MERCI À EUX,
POUR CE TRAVAIL AU QUOTIDIEN POUR CASSIS ET LES CASSIDENS !**

DES PROJETS STRUCTURANTS AU SERVICE DE CHACUN

En 2020, côté travaux, nous avons avancé, malgré le contexte. Nous avons achevé le Château de Port Miou, véritable bijou dans l'écrin de la calanque. La zone artisanale, enfin terminée, est une très belle réussite.

Nous avons entrepris le dragage du Port qui en avait bien besoin, les travaux sur le patrimoine de Cassis en rénovant nos fontaines si chères à nos cœurs (voir pages dédiées).

D'autre part, dans le cadre de son projet d'embellissement des entrées de ville, la municipalité a entrepris des travaux de requalification de l'avenue Jules Ferry (entre l'avenue Auguste Favier et le rond-point de Vence) .

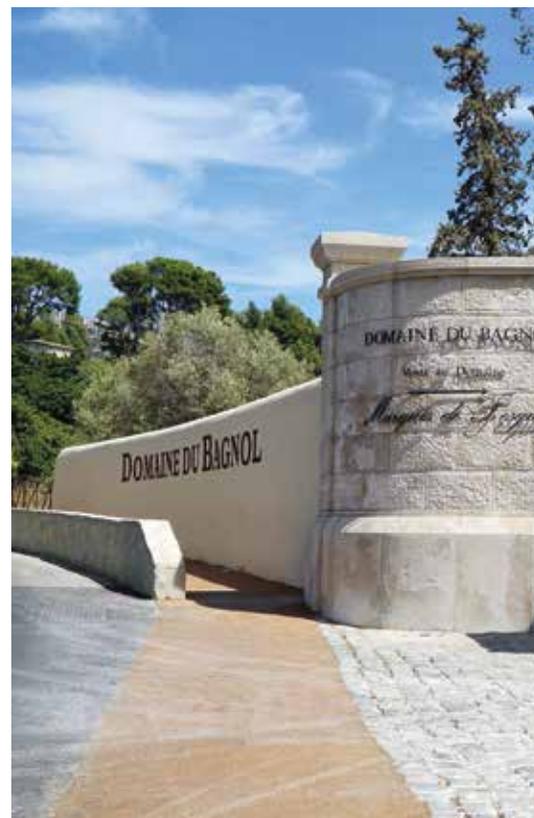
Les travaux, commencés en septembre dernier, s'achèveront fin mai 2021, à savoir :

Pour l'avenue Ferry :

- création d'un réseau pluvial,
- mise aux normes des trottoirs existants,
- création de places de stationnement,
- création de passages piétons aux normes.

En 2021, pour l'avenue de Provence, suite à la création du trottoir du Bagnol :

- élargissement de la voirie,
- création de deux voies de circulation,
- réalisation d'un trottoir aux normes,
- création de places de stationnement,
- enfouissement et raccordement d'une ligne haute tension Enedis.



LE PROJET WiFi4EU,

APPORTER LA CONNECTIVITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS

L'initiative WiFi4EU encourage la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics : parcs, places, bâtiments publics, bibliothèques, centres de santé, musées, etc.

CASSIS REMPORTE L'APPEL À PROJETS «WIFI4EU».

La ville de Cassis a candidaté et a fait partie des 762 villes françaises retenues sur les 13 000 villes candidates de toute l'Europe. Le principe d'attribution était «premier arrivé, premier servi», avec «une répartition géographique équilibrée entre les pays».

La ville de Cassis a été très réactive puisque sélectionnée dans les premières séries d'attribution.

Notre commune a ainsi pu bénéficier de la somme de 15 000 € attribuée par l'Union européenne, afin de mettre en place des points d'accès WIFI pour les habitants et les visiteurs.

IMPLANTATION DU WIFI

Les bornes sont disposées autour du Port (Quai des Baux, Esplanade Charles de Gaulle, Oustau côté mer et côté Port, Capitainerie), autour des espaces sportifs et culturels (Gymnase, Espace jeunes, Bibliothèque) et sur la Place Baragnon.

POUR L'AVENIR...

Le WiFi4EU est la 1^{ère} brique du projet «Ville connectée» qui offrira aux Cassidens une modernisation dans le quotidien des administrés : équipements publics à commande vocale, éclairage intelligent, domotique pour le grand public ...





2020, PAS DE MARCHÉ DE NOËL, MAIS DES ILLUMINATIONS FÉÉRIQUES...

En 2020, la ville de Cassis et son office de tourisme ont donné au village des airs de fête et ont offert aux Cassidens et aux visiteurs, petits et grands, la magie de Noël, malgré l'absence du traditionnel marché due à la crise sanitaire.

- * l'arbre de lumières et le chapiteau de lumières, place Baragnon
- * le ciel étoilé, avenue V. Hugo
- * les arbres de lumières, Square Savon
- * la mise en lumière des façades du port tous les soirs

Et nouveauté cette année, les bulles de Noël géantes et féériques animées d'automates.

- * une bulle de Noël au décor de forêt enchantée avec des automates, dans le jardin public
- * une bulle de Noël qui symbolise la banquise et ses pingouins avec des automates, devant le petit pont du port, en bas de l'avenue V. Hugo
- * un décor représentant l'univers des animaux de la banquise avec des personnages en résine dans une forêt de sapins, sur le port place Mirabeau



ELECTIONS MUNICIPALES 2020 :



DANIELLE MILON ET SON ÉQUIPE LARGEMENT RÉÉLUES À 62% au 1^{er} tour!

Malgré le contexte sanitaire, vous avez été nombreux (plus de 55%) à voter à Cassis en mars dernier, alors que le taux d'abstention au niveau national a atteint des records.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Philippe DENONFOUX

Adjoint délégué travaux, marchés publics, N.T.I.C. et port de plaisance

Dominique MATEO

Adjointe déléguée à la petite enfance, enfance et aux affaires scolaires

Pascal CHAIX

Adjoint délégué à la vie économique, commerce et à l'artisanat

Aline LAFAYSSÉ

Adjointe déléguée aux affaires sociales

Michel MORTELETTE

Adjoint délégué à la jeunesse et sports

Lydia SAGAUT

Adjointe déléguée aux finances

Guillaume MACHERAS DE MONTILLET

Adjoint délégué au tourisme

Patricia HATEMIAN-SOLARI

Adjointe déléguée à la culture, vie associative, traditions et patrimoine

Marc DE CANEVA

Conseiller municipal délégué à l'environnement, Parc National des Calanques et ZMEL Port Miou

Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC

Christophe REYMOND

Conseiller municipal délégué culture et spectacles vivants

Chloé GOBET

Eric FIGAROLI

Carol Ann LOVERA

Evan DE SOUSA

Stéphanie LABI-MALAKIAN

Hervé CHAUSSIDIÈRE

Conseiller municipal délégué à la gestion des risques

Sophie VEILEX

Benjamin BURZIO

Lisa HERVÉ GENOVESI

David BARRAL

Muriel VAUTRIN

Fabrice FIORI

OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION

Chères Cassidennes, chers Cassidens,
En cette nouvelle année, c'est l'heure d'un premier bilan et le moment de se projeter sur les années qui viennent.

Après une campagne municipale intense, la page a été vite tournée dans le contexte actuel de crise sanitaire et économique qui impacte fortement nos vies.

Nous souhaitons à nouveau rendre hommage aux personnels communaux et bénévoles associatifs pour leur engagement sans faille pour notre village. Évidemment nous avons une pensée pour tous les malades ou proches qui ont souffert de la pandémie comme nous avons une pensée pour tous les commerçants et notamment pour les personnels du Casino, nos restaurateurs et cafetiers les plus durement pénalisés.

Depuis notre élection au conseil municipal et fort de la confiance de près de 40% des Cassidens, nous continuons de défendre nos propositions pour davantage de transparence, davantage de prise en compte des enjeux environnementaux et une attention particulière à l'amélioration de la qualité de vie des cassidens qui vivent notre village tout au long de l'année.

À ce titre, si nous avons salué la proposition des élus de la majorité en faveur d'un encadrement plus rigoureux des locations de meublés, nous continuons de dénoncer l'absence d'effort de transparence pour faire vivre la démocratie locale et permettre la parfaite information de vos élus.

Enfin, le recours que nous avons déposé contre la délibération en conseil municipal actant la vente et la destruction de la Villa Mauresque suit son cours. Nous vous tiendrons au courant. C'est une blessure pour ceux qui portent avec énergie l'amour de Cassis et de son histoire.

Pour finir, nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle d'année. Et pour ceux qui veulent s'impliquer davantage et porter avec nous - et au-delà de nous, sans esprit partisan, sans couleur politique - l'avenir de Cassis, une association d'intérêt communal a été créée « Un nouveau cap pour Cassis ». N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter par mail : ncap.cassis@gmail.com. De belles surprises nous attendent pour prolonger et partager encore davantage notre engagement pour Cassis.

Les élus du groupe «Cassis, un cap sur l'avenir !»

Bertrand Mas-Fraissinet

Sylvie Brunet

Jean-François Favier

Marie Figarella

Jocelyn Boyer



NAISSANCES :

FIN 2019

Clara ROMÉO (Barbato)
Taysir SBAI

2020

Lysio COELHO MALCOTTI
Aurèle TRAPANI CHEMIN
Taormina JAME
Lamis CHTIOUI
Lise GONZALEZ de LINARES
Margaux MARION
Pablo LE TANTER HENGE
Sarah AMARI MILLITI
Léo CAMPAGNA
Eden ALBERT
Cassandre GARNIER
Anna-Rose LARZILLIERE
Margot PROVOST
Valentina HEINZE
Malone SABATER
Paul DESSARZIN
Emilie FAUTRIER
Sacha TRANCHINO
Louis DAUDON

Marli SY
Alessio CHAUSSONNIER
Louise DELETER
Ava RUISI
Léo DEMOOR
Ethan COSTE
Adrien MAQUART GABRIELLI
Naomie DUPONT
Milo MARI
Eden MARTINEZ
Wilf ARLAUD
Charlie CARVALHO
Marla BORRELLY KATRKEL
Emilia AIMAR-ESCOLANO
Gaspard VIÉNOT TRILLOU
Annah BANCAL GEVAUX
Milhan LEZIAR
Aymen TIKDAM

MARIAGES :

Nadine UTHOFF et Xavier HANNA
Elisabeth ROUCOLLE et Eric LEFEBVRE
Madeleine CANESSA et Aimé DECOSTERD
Julien FERAUD et Lilian PENFORNUS
Mélanie MAGNOL et Jean-Philippe NICOLAS
Arianna REZZONICO et Abraham SALIBA
Anne-Sophie BOYÉ et Edouard ALLEMAND
Margo MARTINET et Maxime GAUFFRETEAU
Claire ROQUEPLO et Charles BERNARD
Aurore GUICHOT et Jordan PELLETIER
Corinne CIMETIERE et Thierry LIAUTAUD
Emmanuelle MICHEL de CHABANNES du PEUX et Romain LLANES

Alice CURIE et Nicolas FERRARI
Eva BESSON et Jérôme CHOUKRI
Camille BROTONS et Nicolas PERDIGON
Jennifer MORINI et Franck GIANGRECO
Laura MAGNAN et Heershan HARNARAN
Laureline KAHN et Alexandre WORMSER
Justine DENOIX et Fabien MONTAGARD
Audrey TESSIER et Frédéric LORIMIER
Perrine PICHE et Axel MARIE
Martine BARONE et Yves LIAUTAUD
Caroline DONADIO et Sébastien LE CADRE
Laïlla TILLOUT et Christophe COUDERQ



DÉCÈS

(liste établie au 31 décembre 2020)

FIN 2019

Andrée CAYOL
 Monsieur LAROVERE
 Louisianne GHELARDI
 Lucienne BINET veuve CLIQUOT
 Marie AUTHIÉ veuve SEGOND
 Fernande LAUGIER
 Patrick MOUREN
 Marcel LOUCHE
 Claude MALLET

2020

Francis GIANNETTINI
 Léon BÉCOUR
 Dariusz OSTOJSKI
 André GARNIER
 Josette CARCAGNO veuve MARQUÉS
 Robert COLOMAR
 Françoise COLETTA
 Francis PIQUES
 Roger SIGHIERI
 Joseph MOUTON
 Françoise LAILLET veuve WESTMAN
 Mireille BONNET veuve SUPERBE
 Isabelle ARGENTA
 Fernando SOARES SARRAMALHO
 Roland MASSOCCO
 Marie-Noëlle PATALANO
 Suzanne RIPERT épouse LUQUET
 Jeannine COULOMB veuve BENSUSSAN
 Jaqueline DEMIRDJIAN épouse NOURIAN
 Caroline BEHAR veuve BEN ASRA
 Antoine CATTINO
 Odette PEAN veuve FERRAT
 Jeanne PRACHT veuve PERROT
 Nadine ROUQUETTE
 Denis FOULQUIE
 Denise THIBAUT veuve DELMAS
 Fadila MAOUI veuve BEKHOUCHA
 Henri TRICON
 Saverio MANFREDI
 Gilbert BENKALIFA DIT KALIFA
 Tove JORHOLM veuve PIJSELMAN
 Marie-Rose GUIGUES veuve SCHURMANN
 Eric FACHOT
 Jean GERMAIN
 Incarnation GOMEZ veuve MANCHON
 Monique SIFFREIN-BLANC veuve LECAT
 Robert SAUBOLE
 Luis GALLARDO

Janine DERRIEN
 Henri SEGADE
 Jacques CROCQUET
 Marcel BESSIERE
 André CURCI
 Désiré VIBERT
 Jean-Pierre ROSSO
 Jean-Claude JEGONDAY
 Giselle KRINZLER veuve CANDIDO
 Raymonde JACQUET veuve GAUL
 Lucette MOUTIN veuve SIXDENIER
 Alan ALLCOCK
 Jean DUMON
 Josette DENAMUR épouse GASSA
 Albert JAUSSERAND
 Marie GAVOTY veuve ROCCA
 Françoise MORETTI épouse FAVIER
 Alain MAERO
 André COLÉ
 Martine COISNE épouse CARIBONE
 Clément GUGLIOTTA
 Joséphine PELLAZZA veuve BELLETTI
 Elide RICCIARDI veuve GLISE
 Francis DEHEEGER
 Adrienne MAUDERLE veuve GIRAUD
 Simone WURST veuve CHAMLA
 Michel FROSINI
 Hubert DEYME
 Feliciano ROMEIRAS ELIAS
 Irma NICOHOSSIAN veuve PAPAIZIAN
 Gilbert LECCE
 Annie COULOMB
 Charles TIERNO
 José INEZ MORGADO
 Eliane MOREAU
 Marcel BEGUIER
 Ange COCO
 René SECONDO

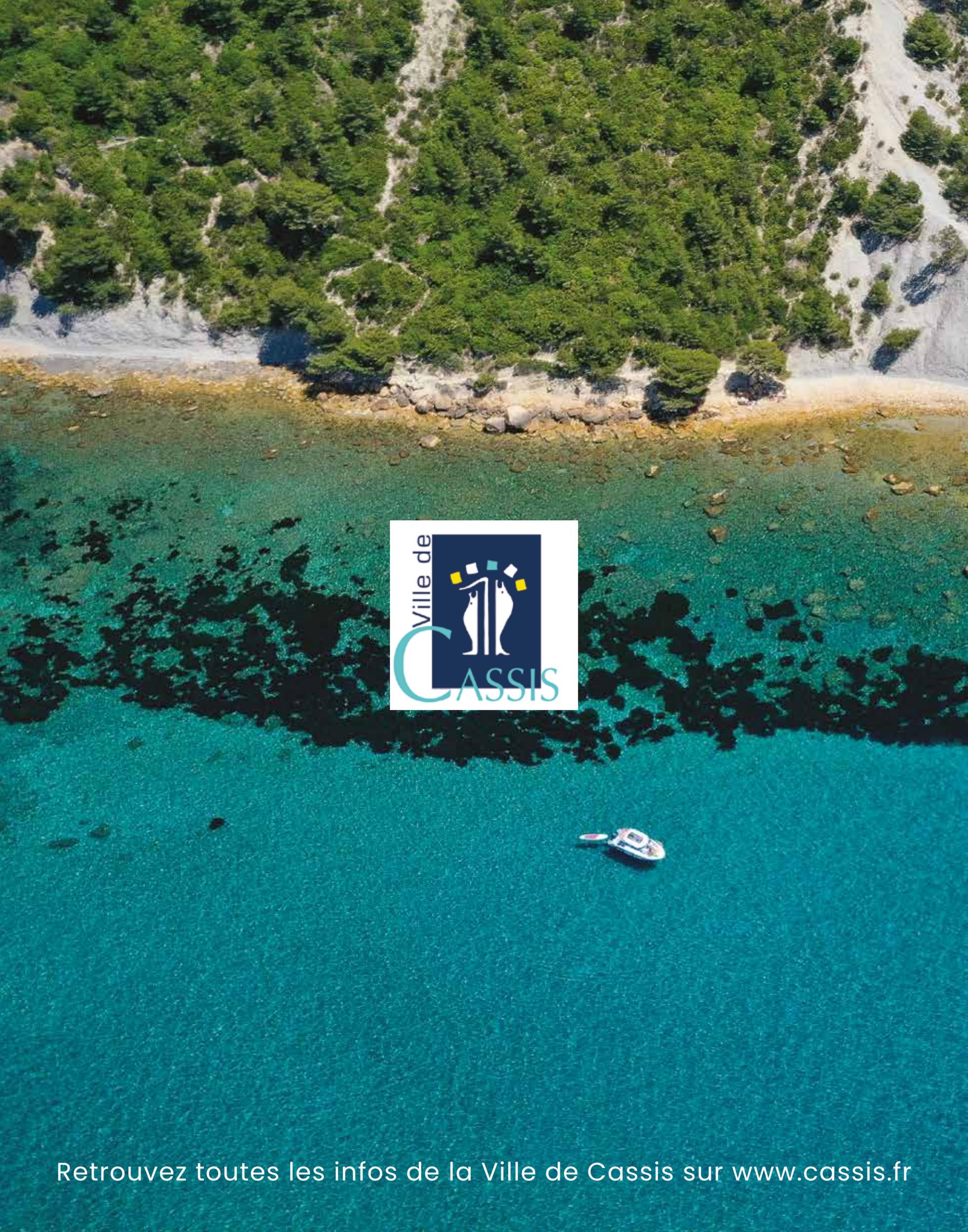
Thierry BASCIO
 Joël FAVE-CAILLE
 Gilbert WEIL
 Jean ROMEU
 Joséphine AMENDOLA veuve D'AMICO
 Ghislain DEWIDHEM
 Jacqueline GAROUTTE veuve BOURRELI
 Suzanne ABONDANCE veuve MASSARDO
 Mireille MARIN veuve GRILLET
 Gabriel DHENNE
 Irène MAURY veuve BERTHIER
 Veronique CHAUVET
 Suzanne ALLARD veuve BOUTEILLE
 Josette LIAUTAUD veuve LION
 Yolande ANDREU
 Antoine MACE
 Christiane GONDINET veuve POUILLAIN
 Rosette SIGHIERI veuve CARRARA
 Robert VUILLIER
 Martine DALLEST épouse TEISSIERE
 Sylvain NICOLAS-CASSEZ
 Jeanne LOMBARDO veuve CATALINA
 Toussaint MANICACCI
 Michel GUEYDON
 Micheline CAMBRES épouse CAUBERE
 Robert DENYS
 Roger COUQUIAUD
 André STAHL
 Louise MOSCA
 Evelyne OSBORNE veuve POWELL
 Christian FALCO
 Eliane MAURETTE
 Christiane ROIG épouse LEGAIGNEUR
 Jean LAMARCHE
 Rosetta FICI épouse AZZARO
 Maria FERREIRA SILVA COELHO épouse FERNANDEZ



Magazine Cassis 4 Saisons 2021
Directrice de la publication : Danielle MILON
Rédaction et conception : Service Communication Ville de Cassis
Crédits photos : Ville de Cassis, R.C.S.C.(page 28) et E. DE SOUSA (page 5, Clean my Cassis)
Impression : Imprimerie TOUTCOM - 04 42 01 00 30

Version numérique à télécharger sur www.cassis.fr

Parution : Janvier 2021
Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez toutes les infos de la Ville de Cassis sur www.cassis.fr